AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-2-74 253359

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

Téléphone : 83.81.55 et 83.82.55

- Bulletin technique N° 4 - 13 Février 1974

/GRANDES CULTURES/

Colza :

- Charançon de la tige du colza (C.napi) - Charançon de la tige du chou (C.quadridens)

Dès le 20 janvier, on nous signalait la capture de quelques charançons de la tige du colza et de charançons de la tige du chou. Les températures élevées de janvier étaient responsables de ces sorties anormalement précoces.

Quelques jours plus tard, de nouvelles captures très faibles étaient enregistrées dans le Gers et le Lauragais.

Les températures assez élevées des 9 et 10 février ont à nouveau entraîné la capture de charançons de la tige, plus nombreux, en différents endroits et des vols de dispersion vers les champs de cette année ont commencé. Les colzas ont, en ce moment, une végétation irrégulière suivant les régions et les cultures mais, dans un grand nombre de situations, on observe un début de montaison qui correspond au stade sensible.

Les risques de dégâts existent donc dès maintenant ; un traitement peut être envisagé, dès réception de ce bulletin, dans les cultures envahies si le temps doux actuel persiste.

Se reporter à notre bulletin technique de Janvier 1974.

/VIGNE/

Les traitements d'hiver et de prédébourrement :

a) Parasites à combattre au repos complet de la végétation :

- Esca ou Apoplexie :

Cette maladie est l'une des causes principales du dépérissement des vignes, âgées surtout. Les ceps affectés perdent, chaque année, un peu plus de leur vigueur (forme lente) ou meurent brutalement au cours de l'été lorsque la transpiration des plantes est très active (apoplexie).

Traiter avec un produit à base d'arsenite de soude à raison de 1.250 g d'arsenic par hectolitre d'eau, soit : 2,5 litres ou 5 litres d'une spécialité commerciale titrant, respectivement, 500 g ou 250 g d'arsenic par litre.

Effectuer l'application en plein hiver, au moins 10 jours après la taille et de toutes façons avant le début du gonflement des bourgeons. Bien mouiller les grosses plaies de taille qui constituent les lieux essentiels de pénétration du champignon responsable.

Arracher et brûler les souches mortes ou en très mauvais état.

- Cochenille blanche (ou floconneuse) :

Traiter les foyers repérés au cours de la taille avec une huile d'anthracène à la dose de 6 à 8 %. Contre cette cochenille, on peut aussi intervenir plus tard, en prédébourrement, avec l'un des produits suivants : huile jaune, oléomalathion, oléoparathion, dinoterbe.

b) Parasites à combattre en prédébourrement (au tout début du gonflement des bourgeons) :

- Excoriose :

Cette maladie s'est montrée, dans l'ensemble, moins virulente en 1973 que

.../...

P 6

lors des années précédentes. Néanmoins, des attaques ont pu encore être observées dans les divers vignobles de la Circonscription (base des sarments excoriée, crevassée, écorce blanchie et recouverte de petits points noirs). Dans le cas de doute ne pas hésiter à nous envoyer des échantillons.

Les nombreux essais effectués au cours des dernières années écoulées ont confirmé l'excellente efficacité de l'arsenite de soude à la dose de 625 g d'arsenic par hectolitre (½ dose esca) appliqué en prédébourrement. Cette application doit constituer le traitement de base, en particulier dans le cas des vignes fortement atteintes.

On peut encore utiliser :
- un colorant nitré à raison de 600 g de matière active à l'hl d'eau ;
- une huile jaune à la dose de 2 à 3 litres de produit commercial par hectolitre d'eau.

Nous rappelons que la maladie peut aussi être combattue par des traitements de début de printemps, mais ces applications sont assez fréquemment difficiles à mettre en place aux meilleurs moments.

L'acariose, l'érinose, le phylloxera gallicole peuvent être combattus par une pulvérisation d'une huile d'anthracène jaune à la dose de 3 % (dose en produit commercial).

Tous ces traitements doivent être effectués sur bois secs, par temps calme, en l'absence de gel. Ils doivent être appliqués soigneusement en épandant 400 à 500 litres de bouillie à l'hectare. Les échecs sont souvent dus à une insuffisance de mouillage.

Nous rappelons que l'arsenite de soude, très toxique, est seulement toléré en traitement d'hiver sur vigne. Ne pas traiter lorsqu'il y a du vent, ne pas fumer, porter des gants imperméables lors des manipulations et consulter, de toutes façons, les notices d'emploi portées par les emballages.

/CULTURES LEGUMIERES/

Melon :

- Lutte contre les mulots (en particulier dans les parcelles destinées à la culture du melon) :

Rappelons que quelques couples de ces animaux peuvent causer des "manques" parfois importants, toujours désagréables, dans une culture. Ils consomment les graines après les avoir déterrées. Voici comment on peut procéder pour les détruire : trois semaines avant le moment des semailles, disposer à l'hectare 4 à 5 abris (tuile canal ou drain en terre cuite) posés à même le sol. Dans les drains ou sous les tuiles, introduire une petite poignée de maïs (20 g environ) comme première amorce. Renouveler l'appât 4 à 5 jours plus tard. Remplacer à nouveau les grains disparus dans la semaine suivante, afin de donner aux visiteurs l'habitude de la provende.

Après un nouveau délai de 4 à 5 jours, substituer à ce maïs des grains de maïs imprégnés de phosphure de zinc.

Après le semis de melons, on peut maintenir autour des champs une sorte de ceinture de protection dans laquelle on continue l'appâtage,et ce, jusqu'à la levée des jeunes plantes.

Préparation du maïs empoisonné au phosphure de zinc : Les appâts empoisonnés doivent être préparés, soit par un pharmacien, soit sous la surveillance d'un pharmacien, par le Groupement de Défense contre les ennemis des cultures.

Composition de l'appât : grains de maïs, phosphure de zinc (5 % au maximum), huile de vaseline ordinaire 2,5 %, colorant (par exemple, charbon de bois en poudre à 0,350 %).

- Remarques : 1°/ Le commerce présente des appâts préparés à base soit de Crimidine, soit de Chlorophacinone. Si l'on emploie de tels appâts (où le blé sert de support), il est évident que l'amorce sera faite avec du blé au lieu de maïs.

2°/ Nous recommandons de prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter tout accident sur le gibier et les animaux domestiques.

Céleri :

- Septoriose (traitement des semences et des couches de semis) : La transmission de

.../...

la maladie s'effectue par les déchets de culture et les semences.

Les couches de semis et de repiquage devraient être désinfectées soit à la vapeur, soit au Métam-sodium (Vapam, Sepivam, Méta-sol), soit au formol à 5 % (10 litres de solution au mètre carré). Avec ce dernier produit, recouvrir le sol d'une bâche pendant 48 heures puis aérer 4 à 5 jours avant le semis.

Le meilleur traitement des semences est le trempage pendant 24 heures dans de l'eau à 30° contenant 0,2 % de thirame ou pendant 25 minutes dans de l'eau à 50° suivi d'un séchage des graines.

De réalisation assez délicate, il lui est préféré l'enrobage des graines avec un produit à base de thirame, manèbe, oxinate de cuivre ou le trempage pendant 30 minutes dans une solution de formol du commerce à 2 % suivi d'un lavage soigneux, bien que l'efficacité de ces méthodes soit moins sûre.

Asperge :

- Rhizoctone violet (désinfection des griffes) :

Pour protéger les jeunes plants contre ce champignon, effectuer, avant la plantation, si cela n'a pas été fait par le pépiniériste, une désinfection des griffes par trempage durant 15 minutes dans de l'eau de javel à 12° chlorométrique (1/4 de litre d'eau de javel du commerce à 48° dans un litre d'eau). Laisser égoutter et rincer abondamment à l'eau courante. Planter immédiatement après. L'habillage des racines est déconseillé.

ABONNEMENTS

Nous demandons à nos anciens abonnés qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement de le faire le plus rapidement possible.

A partir du 1er mars prochain, le service du bulletin et de la revue PHYTOMA sera suspendu si le renouvellement n'a pas encore été enregistré.

BALMA, le 13 Février 1974

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.

P 7